

PROVINCE DE QUÉBEC

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 FÉVRIER 2020

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Boisbriand, tenue le 4 février 2020 à 19 h 30 et à laquelle sont présents les membres du conseil : M. FRANÇOIS CÔTÉ, M. ÉRICK RÉMY, MME CHRISTINE BEAUDETTE, M. JONATHAN THIBAULT, M. DANIEL KAESER, MME KARINE LARAMÉE, M. JEAN-FRANÇOIS HECQ, MME LORI DOUCET formant quorum sous la présidence de la mairesse MARLENE CORDATO.

Le directeur général par intérim et la greffière sont présents.

Madame la mairesse invite les citoyens à observer un moment de réflexion en mémoire des personnes suivantes :

- madame Francine Lefebvre Grandmont, décédée le 26 janvier à l'âge de 70 ans;
- madame Karine Thavonekham, décédée le 28 janvier à l'âge de 32 ans.

RÉSOLUTION 2020-02-044 ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

La présidente invite l'assistance à poser toute question relative aux affaires de la Ville non prévues à l'ordre du jour de la séance.

RÉSOLUTION 2020-02-045 AUDITION ET DÉCISION SUR UNE DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES – 385, MONTÉE SANCHE – ZONE R-3 138 – DOSSIER 1911-DM-392

La conseillère Karine Laramée, vice-présidente du Comité consultatif d'urbanisme, explique la demande de dérogations mineures relative au bâtiment situé au 385, montée Sanche sur les lots 3 005 637, 3 005 638 et 3 005 629 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne situé dans la zone R-3 138.



Après avoir exposé la demande, les citoyens présents sont invités à poser des questions ou à s'exprimer sur la demande de dérogations mineures.

En conséquence, il est : PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

D'établir, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 4 décembre 2019 portant le numéro R-19-CU-4252, à 4,9 mètres la marge avant entre le bâtiment situé au 385, montée Sanche sur les lots 3 005 637, 3 005 638 et 3 005 629 du cadastre du Québec et la ligne de lot, représentant une dérogation de 0,1 mètre, soit 2 % inférieure à la marge avant minimale de 5 mètres prescrite à la grille des usages et normes du Règlement RV-1441 sur le zonage pour la zone R-3 138.

DE refuser d'établir, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 4 décembre 2019 portant le numéro R-19-CU-4252, pour le bâtiment situé au 385, montée Sanche sur les lots 3 005 637, 3 005 638 et 3 005 629 du cadastre du Québec :

- à 3,84 mètres la marge arrière entre le bâtiment et la ligne de lot, représentant une dérogation de 3,16 mètres, soit 45 % inférieure à la marge arrière minimale de 7 mètres prescrite à la grille des usages et normes du règlement sur le zonage pour cette zone;
- à 32 le nombre de cases de stationnement pour l'usage multirésidentiel familial, représentant une dérogation de 10 cases, soit 24 % inférieure au minimum de 42 cases requis au règlement sur le zonage pour ce type d'usage;
- à 14,7 mètres la hauteur maximale du bâtiment, représentant une dérogation de 2,7 mètres, soit 23 % supérieure à la hauteur maximale de 12 mètres prescrite à la grille des usages et normes du règlement sur le zonage pour cette zone;
- à 0,58 le rapport espace bâti / terrain, représentant une dérogation de 0,18, soit 45 % supérieure au maximum de 0,4 prescrit à la grille des usages et normes du règlement sur le zonage pour cette zone;
- à 1,74 le rapport planchers / terrain, représentant une dérogation de 0,54, soit 45 % supérieure au maximum de 1,2 prescrit à la grille des usages et normes du règlement sur le zonage pour cette zone.

Adoptée

RÉSOLUTION 2020-02-046 PROCÈS-VERBAUX – SÉANCES DU CONSEIL

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier 2020 en modifiant la résolution 2020-01-016 par la désignation de madame Karine Laramée au poste de présidente et monsieur Jean-François Hecq au poste de vice-président du comité conseil jeunesse et par la désignation de madame



Christine Beaudette au poste de représentante et déléguée substitut et le retrait du nom de monsieur Daniel Kaeser au poste de substitut à la Régie intermunicipale de police de Thérèse-De Blainville

Adoptée

DÉPÔT ET AVIS DE MOTION 2020-02-047 RÈGLEMENT RV-1673-1

La conseillère Christine Beaudette donne avis de motion de la présentation pour adoption à une séance subséquente du Règlement RV-1673-1 modifiant le Règlement RV-1673 sur les tarifs de certains biens, services ou activités pour l'exercice financier 2020.

Le projet de règlement est déposé.

DÉPÔT ET AVIS DE MOTION 2020-02-048 RÈGLEMENT RV-1676

La conseillère Christine Beaudette donne avis de motion de la présentation pour adoption à une séance subséquente du Règlement RV-1676 décrétant l'achat de véhicules et d'équipements et leur financement par emprunt.

Le projet de règlement est déposé.

DÉPÔT ET AVIS DE MOTION 2020-02-049 RÈGLEMENT RV-1677

La conseillère Christine Beaudette donne avis de motion de la présentation pour adoption à une séance subséquente du Règlement RV-1677 sur le régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Boisbriand.

Le projet de règlement est déposé.

RÉSOLUTION 2020-02-050 DÉPÔT DE LA LISTE DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAULT APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

DE prendre acte du dépôt de la liste des autorisations de dépenses approuvées par le directeur général par intérim et les directeurs de service dressée conformément au Règlement RV-1497 pour la période du 20 décembre 2019 au 9 janvier 2020.



RÉSOLUTION 2020-02-051 SOMMAIRE MENSUEL DES DÉBOURSÉS

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAULT APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

DE prendre acte du dépôt par la trésorière du sommaire mensuel des déboursés pour la période du 1^{er} au 31 décembre 2019 montrant un total des activités de 5 712 127,94 \$.

Adoptée

RÉSOLUTION 2020-02-052 LISTE DES CERTIFICATS DE PAIEMENT

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAULT APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'accepter la liste des certificats de paiement préparée par le Service du génie en date du 26 janvier 2020 et révisée par le Service de la trésorerie le 28 janvier 2020, montrant un montant payable total de 369 263,64 \$ et d'en autoriser le paiement.

Adoptée

RÉSOLUTION 2020-02-053 TRAVAUX MUNICIPAUX ET EMPRUNTS AU FONDS DE ROULEMENT

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

DE décréter les travaux municipaux et projets suivants et autoriser la trésorière de la Ville à emprunter les sommes nécessaires au fonds de roulement remboursables sur une période de trois ans, à savoir :

- A) 5 000 \$ pour l'achat de balises pour pistes cyclables et pics, projet 31 001 B;
- B) 18 000 \$ pour l'achat d'appareil d'étançonnement ajustable (égout et aqueduc) (SST), projet 38 004;
- C) 10 000 \$ pour l'achat de conteneurs pour parcs (rangement et événements), projet 38 006;
- D) 15 000 \$ pour l'installation de bornes de recharge (poste de police et caserne), projet 38 007;
- E) 25 000 \$ pour l'achat d'équipements pour local de mesures d'urgence (incluant des cages pour animaux), projet 38 008;
- F) 25 000 \$ pour des îlots de chaleur (achat végétaux et matériel pépinière), projet 41 002 C;



- G) 20 000 \$ pour le remplacement de la rampe d'accès du chalet du parc Pellerin, projet 724 009;
- H) 10 000 \$ pour la mise à jour et l'ajout d'éclairage aux parcs et édifices, projet 799 009 C;
- I) 10 000 \$ pour des clôtures diverses, projet 799 011 C;
- J) 10 000 \$ pour un système d'irrigation automatisé pour plateaux (SST), projet 799 039 B;
- K) 15 000 \$ pour la mise à niveau des aires de jeux (copeaux et sable), projet 799 043 B;
- L) 15 000 \$ pour la mise à niveau des plateaux synthétiques, projet 799 045;
- M) 10 000 \$ pour la mise à niveau des chalets de parcs et étude, projet 799 047;
- N) 15 000 \$ pour l'embellissement des événements, projet 799 049 B;
- O) 10 000 \$ pour le remplacement de la climatisation de la salle des serveurs, projet 811 019;
- P) 30 000 \$ pour la mise à niveau des portes de garage aux ateliers municipaux, projet 813 010;
- Q) 15 000 \$ pour l'ajout d'un système de ventilation à l'atelier de soudure (SST), projet 813 011;
- R) 15 000 \$ pour la mise à niveau de la génératrice à la caserne, projet 814 009;
- S) 15 000 \$ pour le lettrage lumineux pour la Maison du citoyen, projet 817 003;
- T) 45 000 \$ pour le changement du 4e compresseur à l'aréna, projet 819 010 C;
- U) 35 000 \$ pour l'installation de garde-corps permanents au toit de l'aréna (SST), projet 819 014;
- V) 35 000 \$ pour le remplacement de 3 portes de garage au centre culturel, projet 820 004;
- W) 5 000 \$ le remplacement d'un extracteur de CO₂ (garages poste de police), projet 829 014;



- X) 25 000 \$ pour la rénovation des salles de bain et vestiaires du poste de police, projet 829 015;
- Y) 15 000 \$ pour le remplacement de l'éclairage extérieur de divers bâtiments (LED), projet 829 017;

Adoptée

RÉSOLUTION 2020-02-054 TRAVAUX MUNICIPAUX ET APPROPRIATIONS D'UNE PARTIE DU SURPLUS LIBRE ACCUMULÉ

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

DE décréter les travaux municipaux et projets suivants et autoriser l'appropriation d'une partie du surplus libre accumulé :

- A) 85 000 \$ pour la mise aux normes des systèmes d'alarme incendie à l'aréna, à l' @dobase, aux ateliers municipaux, au centre culturel et au poste de police, projet 829 003;
- B) 800 000 \$ pour la gestion du matériel roulant, projet 38 001 F;
- C) 100 000 \$ pour le remplacement des fenêtres de l'hôtel de ville, projet 811 008;
- D) 80 000 \$ pour le remplacement du réservoir souterrain de diesel à la caserne, projet 814 010;
- E) 90 000 \$ pour le remplacement d'arbres dû à l'agrile du frêne, projet 36 005 D;
- F) 100 000 \$ pour des compteurs intelligents pour gros consommateurs, projet 40 001 C;
- G) 175 000 \$ pour la préparation des plans et devis préliminaires en architecture pour les travaux de construction d'une caserne, projet 814 004 A.

Adoptée

RÉSOLUTION 2020-02-055 APPROPRIATION AU FONDS DE PARCS, TERRAINS DE JEUX ET ESPACES NATURELS

PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'approprier les sommes suivantes au fonds de parcs, terrains de jeux et espaces naturels, à savoir :

A) 4 000 \$ pour l'achat de filets protecteurs pour plateaux sportifs, projet 799 003 D;



- B) 30 000 \$ pour l'achat de bacs à fleurs, poubelles, mobilier urbain, projet 799 017 D;
- C) 20 000 \$ pour des panneaux de règlement et identification de parcs, projet 799 024 D;
- D) 20 000 \$ pour l'aménagement d'espaces verts à entretien minimal, projet 799 028 D;
- E) 30 000 \$ pour le pavage dans les parcs (béton, bordures, pavé), projet 799 030 D;
- F) 80 000 \$ pour des travaux d'aménagement paysager, de pavage et d'éclairage dans le Faubourg résidentiel, Corridor C-1.

Adoptée

RÉSOLUTION 2020-02-056 SOUMISSIONS - INSPECTION TÉLÉVISÉE DU RÉSEAU D'ÉGOUT SANITAIRE ET PLUVIAL SUR DIVERSES RUES - CONTRAT 2019-1736 -RÈGLEMENT RV-1578

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions publique pour l'inspection télévisée du réseau d'égout sanitaire et pluvial sur diverses rues, la Ville a reçu les offres suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)	
	Option 1	Option 2
InspecVision 3D inc. 800, route Carter, suite 30 Sainte-Marie (Québec) G6E 0B2	108 473,13 \$	119 337,98 \$
Beauregard Environnement Itée 18 160, rue J.A Bombardier Mirabel (Québec) J7J 0H5	123 554,22 \$	143 037,30 \$
Can-Explore inc. 875, boulevard Charest Ouest, bureau 290 Québec (Québec) G1N 2C9	126 264,00 \$	139 767,25 \$
EBI Envirotech inc. 143, 21 ^e Rue Crabtree (Québec) J0K 1B0	150 325,24 \$	173 429,70 \$
Services Infraspec inc. 4585, boulevard Lite Laval (Québec) H7C 0B8	219 881,16 \$	246 394,21 \$

ATTENDU que les montants soumissionnés dépassent l'estimation budgétaire;

ATTENDU la recommandation du Service du génie du 20 janvier 2020;

En conséquence, il est : PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET APPUYÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ



De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé en date du 5 novembre 2019.

De rejeter les soumissions reçues et d'autoriser le Service du génie à reprendre le processus d'appel d'offres.

Adoptée

RÉSOLUTION 2020-02-057 COMITÉ SUR LA REDDITION DE COMPTE – DÉPÔT DU RAPPORT DU MOIS DE DÉCEMBRE 2019

PROPOSÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

DE prendre acte du dépôt du rapport du comité sur la reddition de compte du 10 décembre 2019 conformément au Règlement RV-1650 sur la gestion contractuelle.

Adoptée

RÉSOLUTION 2020-02-058 GRILLE DE PONDÉRATION ET CRITÈRES D'ÉVALUATION – CONTRAT 2019-1722

ATTENDU que le contrat 2019-1722 pour l'exploitation de l'usine d'épuration, de deux stations de distribution d'eau potable et dix stations de pompage des eaux usées ainsi que le suivi de l'échantillonnage industriel pour une période d'un an, trois ans ou cinq ans nécessite l'évaluation des soumissions par un comité de sélection;

En conséquence, il est : PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'approuver la grille de pondération et les critères d'évaluation proposés par le Service du génie permettant de préciser les exigences spécifiques à être utilisées dans le cadre du contrat 2019-1722 pour l'exploitation de l'usine d'épuration, de deux stations de distribution d'eau potable et dix stations de pompage des eaux usées ainsi que le suivi de l'échantillonnage industriel pour une période d'un an, trois ans ou cinq ans.



RÉSOLUTION 2020-02-059 MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION 2019-12-676 – PROGRAMME DE SOUTIEN AUX MUNICIPALITÉS EN PRÉVENTION DE LA CRIMINALITÉ 2019-2022

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAULT

DE modifier la résolution 2019-12-676 en remplaçant le dernier paragraphe par celui-ci :

D'autoriser le directeur général par intérim, à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

RÉSOLUTION 2020-02-060 ALIMENTATION RÉGIONALE EN EAU POTABLE - MODIFICATION DE L'ENTENTE INTERMUNICIPALE

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAULT APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'approuver le projet d'entente modifiant de nouveau l'entente intermunicipale relative à l'alimentation régionale en eau potable avec les Villes de Blainville, Mirabel et Sainte-Thérèse ayant trait notamment à l'ajout, en postfiltration, d'une barrière de désinfection aux rayons ultraviolets ainsi que des travaux de rénovation ou mise aux normes à la station de purification de l'eau.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

RÉSOLUTION 2020-02-061

RÉCUPÉRATION DES MEUBLES ET ÉLECTROMÉNAGERS À DOMICILE ET GESTION ENVIRONNEMENTALE DES HALOCARBURES – SIGNATURE D'UNE ENTENTE AVEC LE GRENIER POPULAIRE DES BASSES-LAURENTIDES

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

D'approuver le projet d'entente avec le Grenier populaire des Basses-Laurentides ayant trait à la récupération à domicile des meubles pour la période du 1^{er} février 2020 au 31 janvier 2021 et des électroménagers domestiques, incluant la gestion des halocarbures, pour la période du 1^{er} février 2020 au 30 novembre 2020, avec possibilité d'offrir un service de cueillette à la pièce pour les mois de décembre 2020 et janvier 2021 si la mise en place du programme de Responsabilité élargie des producteurs (REP) du gouvernement du Québec est retardée.



D'autoriser une dépense de 5 250 \$ imputable au poste budgétaire 02 420 10 535.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

RÉSOLUTION 2020-02-062

SUIVI EXPÉRIMENTAL ET ENTRETIEN DE LA PLANTATION DE SAULES DU CHEMIN DE LA CÔTE SUD – SIGNATURE D'UNE ENTENTE AVEC L'INSTITUT DE RECHERCHE EN BIOLOGIE VÉGÉTALE

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

D'approuver le projet d'entente avec l'Institut de recherche en biologie végétale ayant trait au suivi expérimental et à l'entretien de la plantation de saules sur le site de la pépinière municipale sur le chemin de la Côte Sud pour l'année 2020, à compter du mois d'avril 2020.

D'autoriser une dépense de 90 000 \$ imputable au poste budgétaire 02 480 00 535.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

RÉSOLUTION 2020-02-063

GESTION CONCERTÉE DES ESPACES PUBLICS POUR LES RÉSEAUX D'INFRASTRUCTURES URBAINES - ADHÉSION À L'ENTENTE ENTRE L'UNION DES MUNICIPALITÉS ET ÉNERGIR

ATTENDU que la Loi sur la Régie de l'énergie (RLRQ. c. R-6.01) accorde au distributeur de gaz naturel un droit d'accès au territoire municipal afin qu'il puisse déployer et entretenir ses réseaux de distribution;

ATTENDU qu'il est aussi prévu que l'installation de ces réseaux sur le territoire municipal s'effectue selon les conditions convenues entre le distributeur et la municipalité ou, à défaut d'entente, aux conditions fixées par la Régie de l'énergie;

ATTENDU que le 29 octobre 2019, Énergir et l'Union des municipalités du Québec (UMQ) ont conclu une entente-cadre à cet égard;

ATTENDU que l'entente prévoit une compensation pour les coûts assumés par les municipalités sur la base d'un ratio de 2,5 % des coûts des travaux d'implantation ou d'amélioration effectués par Énergir sur le territoire de la municipalité;



ATTENDU que l'entente prévoit aussi un partage de coûts tenant compte de la dépréciation de l'actif lorsque la municipalité doit exiger un déplacement des réseaux du distributeur gazier;

En conséquence, il est : PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'accepter les conditions prévues à l'entente-cadre conclue entre l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et Énergir le 29 octobre 2019, établissant les droits et obligations d'Énergir et des municipalités pour la période du 1^{er} octobre 2019 au 30 septembre 2027.

Adoptée

RÉSOLUTION 2020-02-064 FERMETURE DE LA RUE DE LA BASTILLE – AUTORISATION

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET APPUYÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ

D'interdire la circulation automobile sur une partie de la rue de la Bastille, entre les rues Pierre-Bourgault et Frédéric-Back, le 3 mai 2020 entre 10 h et 11 h, pour la tenue d'un marcheton dans le cadre de la campagne de financement de l'école du Mai et d'installer la signalisation appropriée.

Adoptée

RÉSOLUTION 2020-02-065 HORAIRE D'ARROSAGE – MODIFICATION

PROPOSÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'adopter l'horaire de l'arrosage automatique autorisé pour la période du 15 avril au 15 octobre comme suit :

ARROSAGE AUTOMATIQUE		ARROSAGE MÉCANIQUE	
MARDI	VENDREDI	LUNDI ET JEUDI	MARDI ET VENDREDI
Adresse impaire entre 3 h et 4 h 30	Adresse impaire entre 3 h et 4 h 30	Adresse impaire entre 21 h et 23 h	Adresse paire entre 21 h et 23 h
Adresse paire entre 4 h 30 et 6 h	Adresse paire entre 4 h 30 et 6 h		



RÉSOLUTION 2020-02-066 JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE – APPUI

ATTENDU que le taux de diplomation ou de qualification, après 7 ans au secondaire, des adolescents des Laurentides s'élève à 81,6 % chez les filles et 69,9 % chez les garçons;

ATTENDU que le décrochage scolaire a des impacts négatifs significatifs sur l'économie des Laurentides, lesquels sont évalués à plusieurs dizaines de millions de dollars annuellement, ces impacts étant par ailleurs estimés à 1,9 milliard de dollars annuellement à l'échelle du Québec;

ATTENDU que la prévention du décrochage scolaire n'est pas une problématique concernant exclusivement le monde scolaire, mais bien un enjeu social dont il faut se préoccuper collectivement, et ce, dès la petite enfance jusqu'à l'obtention par le jeune d'un diplôme qualifiant pour l'emploi, peu importe l'ordre d'enseignement;

ATTENDU que les Partenaires pour la réussite éducative dans les Laurentides (PREL) organisent du 17 au 21 février, l'édition 2020 des Journées de la persévérance scolaire, que celles-ci se veulent un temps fort dans l'année pour témoigner de la mobilisation régionale autour de la prévention de l'abandon scolaire et qu'elles seront ponctuées de plusieurs activités dans les différentes communautés et écoles de notre région;

ATTENDU que les Journées de la persévérance scolaire se tiendront à nouveau cette année simultanément dans toutes les régions du Québec et qu'un nombre important de municipalités appuieront elles aussi cet événement;

EN conséquence, il est : PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

DE déclarer les 17, 18, 19, 20 et 21 février 2020 comme étant les Journées de la persévérance scolaire de Boisbriand.

D'appuyer les Partenaires pour la réussite éducative dans les Laurentides (PREL) et l'ensemble des partenaires mobilisés autour de la lutte au décrochage afin de faire des Laurentides, une région persévérante qui valorise l'éducation comme un véritable levier de développement pour ses communautés.

Adoptée

RÉSOLUTION 2020-02-067 EXPOSITION ANNUELLE DU CLUB DE PHOTO DE BOISBRIAND – PRÊT DE LA MAISON DU CITOYEN ET PLACE DE LA CULTURE

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAULT

D'accorder au Club photo de Boisbriand l'utilisation sans frais de la Maison du citoyen et Place de la culture pour la présentation de leur exposition annuelle du 23 au 26 avril 2020.



D'offrir gratuitement le soutien logistique à l'organisation de cet événement.

Adoptée

RÉSOLUTION 2020-02-068 TOURISME BASSES-LAURENTIDES – ADHÉSION POUR L'ANNÉE 2020

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAULT APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

DE renouveler l'adhésion de la Ville de Boisbriand à l'organisme Tourisme Basses-Laurentides pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 au montant de 300 \$ plus les taxes applicables.

Adoptée

RÉSOLUTION 2020-02-069 DEMANDE DE DON - SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET DE GÉNÉALOGIE DES MILLE-ÎLES

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

D'accorder un don de 500 \$ à la Société d'histoire et de généalogie des Mille-Îles, pour l'année 2020.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 110 00 991.

Adoptée

RÉSOLUTION 2020-02-070 STATISTIQUES DES PERMIS DE CONSTRUCTION

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

D'accuser réception des statistiques des permis de construction émis au cours du mois de décembre 2019 montrant un total mensuel de 15 163 740 \$ et un cumulatif annuel de 88 155 167 \$.



RÉSOLUTION 2020-02-071 APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION – RÉSIDENCE UNIFAMILIALE (LE MODERNIS) – 179, RUE YVONNELACROIX – ZONE R-1 303

PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'approuver, conformément à la recommandation du Service d'urbanisme et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de permis de construction d'une résidence unifamiliale à être érigée sur le lot 5 799 276 du cadastre du Québec au 179, rue Yvonne-Lacroix dans la zone R-1 303 du Règlement RV-1441 sur le zonage et détaillée aux documents suivants :

- plan d'architecture préparé par Service de Dessin R.G. le 4 décembre 2019;
- plan d'implantation préparé par Legault Trudeau arpenteurs-géomètres le 5 décembre 2019;
- simulations visuelles et élévations reçues le 17 décembre 2019.

Adoptée

RÉSOLUTION 2020-02-072 APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION – ENSEIGNE – CANADA GOOSE – 3720, RUE LA VÉRENDRYE – ZONE I-1 470

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET APPUYÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 15 janvier 2020 portant le numéro R-20-CU-4257 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de certificat d'autorisation d'enseigne pour l'entreprise Canada Goose située au 3720, rue La Vérendrye dans la zone I-1 470 du Règlement RV-1441 sur le zonage et détaillée aux plan et simulation des enseignes préparés par Zones Enseignes + Éclairage le 22 octobre 2019.

Adoptée

RÉSOLUTION 2020-02-073

DEMANDE D'AUTORISATION AUPRÈS DE LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE (CPTAQ) – USAGE À DES FINS AUTRES QUE L'AGRICULTURE – 288, CHEMIN DE LA CÔTE SUD

PROPOSÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'approuver la demande d'autorisation conformément à la recommandation du Service d'urbanisme, auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'utilisation à des fins autres que l'agriculture des lots



2 502 695, 2 502 696 et 2 769 555 du cadastre du Québec au 288, chemin de la Côte Sud.

DE confirmer qu'aucun autre endroit sur le territoire de la ville n'est disponible ou approprié et hors de la zone agricole pour satisfaire à la demande du projet.

Adoptée

Madame la conseillère Christine Beaudette déclare que par souci de transparence, elle ne participera pas aux délibérations et ne se prononcera pas sur l'adoption du prochain sujet à l'ordre du jour.

RÉSOLUTION 2020-02-074 MANUEL DES CONDITIONS PROFESSIONNELLES D'EMPLOI DU PERSONNEL CADRE – REPORT DE L'ÉCHÉANCE

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAULT

DE reporter l'échéance de l'application du manuel des conditions professionnelles d'emploi du personnel cadre de la Ville au 31 décembre 2021 en incluant une majoration des salaires de 2,5 % annuellement pour cette période.

Adoptée de tous les conseillers sauf madame Christine Beaudette qui s'est abstenue.

RÉSOLUTION 2020-02-075 MANUEL DES CONDITIONS PROFESSIONNELLES D'EMPLOI DU PERSONNEL CADRE – MISE À JOUR

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAULT APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'approuver la mise à jour du manuel des conditions professionnelles d'emploi du personnel cadre de la Ville compte tenu du report de l'échéance de son application au 31 décembre 2021.

Adoptée

RÉSOLUTION 2020-02-076 SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE – LETTRE D'ENTENTE NUMÉRO 52 – MACHINES À CAFÉ

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

D'approuver le projet de lettre d'entente numéro 52 avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4238 ayant trait à l'installation de machines à café dans les salles de pause.



D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant, la greffière et la directrice du Service des ressources humaines à signer ladite lettre, consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS

La présidente de la séance invite l'assistance à poser toute question relative aux sujets inscrits à l'ordre du jour de la séance.

COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE ET DES CONSEILLERS

La mairesse et les élus par la suite prennent la parole à tour de rôle.

Madame la mairesse Marlene Cordato quitte la salle quelques minutes pendant la période des communications des conseillers.

Monsieur le conseiller François Côté quitte la salle quelques minutes pendant la période des communications des conseillers.

RÉSOLUTION 2020-02-077 LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

DE lever la séance à 21 h 15.

